

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Recommandation** Mise à jour de la PC2.01 « Embauche »

MODIFIER la politique corporative intitulée « Embauche » (PC2.01) adoptée le 19 février 1987 et révisée le 3 décembre 2014, selon le projet soumis en annexe.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

DE responsable : Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques

DE responsable :

*Alain Brière*

Signé avec ConsignO Cloud (05/06/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Nom : M. Alain Brière

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

**Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)**

- Améliorer l'expérience client     Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance     Maîtriser les finances     Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Attirer, développer et mobiliser les talents - Attirer et retenir les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Le 19 février 1987, le conseil d'administration adoptait la politique corporative « Embauche » (ci-après PC 2.01). Celle-ci a fait l'objet de plusieurs révisions depuis son adoption, la dernière en date du 3 décembre 2014.

Suite à une analyse de la Division Planification, acquisition de talents, diversité et rémunération, plusieurs mesures ont été identifiées pour faciliter les processus d'embauche.

Cette mise à jour s'inscrit dans les efforts déployés par la Société pour attirer et retenir les talents.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

**Autorisation et octroi de contrat**

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

Directeur  
général:

**Objet :** Mise à jour de la PC2.01 « Embauche »**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions**  S/O

- |  |                                       |   |  |
|--|---------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement  | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Public         | <input type="checkbox"/> Autre           |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:  Nombre de soumissions déposées: **Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)Comité :  Comité Ressources humaines Date: (jj/mm/an)  16  05  2019Comité :  Date: (jj/mm/an)   **Démarche, solution proposée et conclusion**

Les responsables de la Direction - Expertise Ressources humaines recommandent l'adoption de ce projet de mise à jour de la PC2.01. Cette nouvelle version comporte les changements suivants :

- Comité de sélection à deux (2) membres (sauf pour les postes de gestionnaires de niveau 2 ou plus) (art. 5.2.1);
- Comité de sélection composé d'employés non-syndiqués seulement / mécanisme d'autorisation par le chef de division - Planification et acquisition de talents, diversité et rémunération pour les cas d'exceptions (art. 5.2.1);
- Les dérogations sont autorisées par le directeur général seulement. Elles ne sont plus soumises à l'approbation du président et du vice-président du conseil d'administration, mais feront l'objet d'une reddition de compte) - Article 8.0;
- Ajustements découlant des modifications à l'organigramme depuis la dernière mise à jour du document en 2016.

Ces modifications permettront notamment d'accélérer le traitement administratif dans la dotation de postes critiques et difficiles à combler ainsi que de mettre fin à l'asymétrie entre les processus de dérogation en embauche et ceux qui surviennent lors des mouvements de personnel.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle**  S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 9 - Consolider la gouvernance de la STM en développement durable

Cette démarche de mise à jour s'inscrit dans les efforts mis en place par la Société pour mettre à jour ses encadrements conformément aux bonnes pratiques de développement durable.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Secrétariat corporatif et dir. - Affaires jur.

Nom : Sylvain Laliberté

**Service :** Direction - Expertise Ressources humaines

Nom : M. Jean-François Dionne

**Certification juridique**

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

Jean-Philippe Desmarais   
Signé avec ConsignO Cloud (05/06/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

Objet : Mise à jour de la PC2.01 « Embauche »

Informations financières  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts  S/O

Période estimée du contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification  S/O Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

## Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

*Linda Lebrun*Signé avec ConsignO Cloud (05/06/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

**Objet:** Mise à jour de la PC2.01 « Embauche »

**Suite de la rubrique**

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

**Suite de la rubrique**

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle